

Ne tardez pas !



Chères résidentes, chers résidents

L'installation d'une barrière levante à l'entrée de notre copropriété votée lors de l'A.G. du 31 mai dernier est prévue le :

Lundi 9 janvier 2023

Voici les dispositifs qui seront proposés pour actionner la barrière lors de l'entrée et la sortie de la copropriété.

1°- Un **émetteur** (bip) que les résidents pourront acquérir au prix de 38,40 € TTC l'unité (44,40 € TTC en réassort)

2°- Le **téléphone portable et/ou le fixe des résidents** dont chacun devra communiquer les coordonnées à FONCIA pour que les numéros soient programmés sur le serveur intégré à la barrière (2 numéros maximum par logement).

Ce dispositif permettra aux résidents de déclencher **à distance** l'ouverture de la barrière afin de permettre l'accès aux visiteurs ou personnes autorisées sans avoir à se déplacer.

3°- Une **boucle magnétique au sol** côté copropriété qui déclenchera **automatiquement** l'ouverture de la barrière lors du passage des véhicules qui sortiront en fonction de créneaux horaires programmés sur l'horloge du dispositif. En dehors de ces créneaux, l'usage de l'émetteur ou du téléphone portable sera nécessaire.

Nous vous invitons à communiquer à FONCIA avant le **16 Décembre 2022** les informations suivantes en scannant le QR code ci-après ou par mail à isabelle.roblin@foncia.com :

- Nombre d'émetteurs souhaités
- Numéros de téléphones portables (et/ou fixe) que vous souhaitez programmer



Votre conseil syndical